

VINCENT BOURASSA-BÉDARD

M. Bourassa Bédard travaille actuellement comme orthophoniste au Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys ainsi qu'en pratique privée auprès de jeunes multilingues. Il est aussi chargé de cours et de clinique à l'École d'orthophonie et d'audiologie de l'Université de Montréal. M. Bourassa Bédard est titulaire d'un doctorat en sciences biomédicales – option orthophonie et offre maintenant de la formation continue aux orthophonistes en lien avec ses études doctorales, soit en lien avec l'évaluation et l'intervention auprès de jeunes présentant des difficultés d'accès lexical.

Par ses expériences cliniques, en enseignement et en recherche, M. Bourassa Bédard a développé des compétences d'analyse critique, de résolution de problèmes, de prise de décision basée sur les données probantes, d'accompagnement du développement des compétences professionnelles ainsi qu'un engagement constant envers la qualité des services offerts à la population. M. Bourassa Bédard fait d'ailleurs la promotion de services en orthophonie inclusifs et anti-racistes respectueux de la neurodiversité et de la diversité sexuelle et de genre, c'est pourquoi il s'est impliqué dans le Groupe d'action antiraciste en orthophonie et en audiologie en 2020. Il a alors participé à la rédaction d'un rapport sur le racisme systémique en orthophonie et en audiologie ainsi qu'à des activités de sensibilisation et de formation destinées aux professionnelles et professionnels de différents milieux (éducation, santé, universités, OOAQ).

Comme membre du Conseil d'administration, M. Bourassa Bédard souhaite s'impliquer afin de soutenir la mission première de l'Ordre, soit la protection du public. Son objectif et son engagement serait de s'assurer que chaque décision prise au sein du conseil d'administration soit basée sur des données probantes et respectueuse des principes d'équité, diversité et inclusion. En ce sens, il souhaite également veiller à ce que l'Ordre se dote de pratiques qui respectent ces principes, notamment en y intégrant les recommandations de certains acteurs-clés internes et externes à l'organisation comme le Groupe de travail pour la valorisation de la diversité et la lutte contre le racisme et toutes autres formes de discrimination ainsi que le Groupe d'action antiraciste en orthophonie et en audiologie. Ces objectifs permettraient d'ailleurs de rejoindre la planification stratégique 2023-2028 de l'Ordre en termes d'équité, diversité d'inclusion.

